Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212200950-20260226-26_02_002-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	
• exclus	

Date de convocation : 17 février 2026

Date d'affichage : 27 février 2026

Objet
Charges de Fonctionnement Ecole St-Joseph PONTRIEUX

De la commune LANDEBAERON

Séance du 26 février 2026 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. TONDEREAU Sébastien

Étaient présents :
AUBRY Gwénaëlle, LEBEAU Emmanuelle, LE MOAL Françoise, MALCAVET Patrice, O'CONNOR Nathalie, PIRIOU Olivier, RAMMELOO Pauline, BALLARD Ronan
Procurations : TANGUY Kévin à O'connor Nathalie
DECERPRIT Michel à PIRIOU Olivier

Secrétaire de séance :

Mme LEBEAU Emmanuelle

Monsieur le maire présente à l'assemblée une demande de participation aux charges de fonctionnement pour l'école St-Joseph de Pontrieux soit 570€ x 1 élève en CM1.
A savoir qu'il s'agit du coût départemental pour un élève en classe élémentaire.
Après délibération, l'assemblée y émet un avis favorable.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 27 février 2026.

Publié ou notifié le .

Fait , le 27 février 2026

Le Maire

MAIRIE DE LANDEBAERON
22 (Côtes-d'Armor)